

<http://pierre-alainmillet.fr/SIGERLY-la-metropole-au-pire>



SIGERLY, la métropole au pireâ€!

- Interventions -

Date de mise en ligne : jeudi 21 janvier 2016

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Ce 20 janvier se tenait la première séance du comité syndical du SIGERLY, le syndicat intercommunal de l'électricité et du gaz de la région de Lyon, syndicat que la réforme de la métropole devait faire disparaître, et que les communes ont majoritairement défendu jusqu'à trouver un accord avec la métropole, profitant du fait que plusieurs communes membre du syndicat n'étaient pas dans le périmètre de la métropole, et a vrai dire aussi, que la métropole avait déjà fort à faire avec l'intégration du département et n'était de toute façon pas prêteâ€ J'avais souligné lors du dernier comité syndical dans l'ancienne formule que peut-être cette situation pouvait conduire à [une innovation institutionnelle](#)â€

J'avoue que la première séance dans les nouveaux statuts a plutôt aggravé les inquiétudes sur le style de la métropole s'installant dans le syndicatâ€

La séance a commencé par un exposé par chaque directeur du syndicat de ses missions, exposé bien utile notamment pour les nombreux nouveaux élus désignés par la métropole et qui ne connaissaient pas le syndicat, mais aussi pour redonner aux anciens une vue synthétique. Merci à tous ses agents du SIGERLY qui font de ce syndicat un vrai acquis pour les communes.

Ce petit bilan rapide nous confirme que nous avons bien eu raison de défendre le syndicat et qu'on voit bien la différence et donc la complémentarité possible entre le syndicat et la métropole. Car les missions du syndicat sont très opérationnelles, tournées vers les villes, et la métropole est connue pour porter une vision stratégique plus large et de plus long terme, comme elle le fait avec le schéma directeur des énergies, schéma ambitieux qui prend toutes les énergies et toutes les possibilités d'interdépendances entre elles, et qui représentera un cadre pour de nombreuses opportunités d'actions dans les années à venir.

Avec les élus de ma sensibilité politique, nous avons décidé de ne pas présenter de liste en considérant que la tradition intercommunale du syndicat devait privilégier une approche par consensus, mais je dois dire que s'il y avait eu un vote pour ce bureau, nous ne l'aurions pas voté. En effet, contrairement à la pratique habituelle d'un syndicat dont le bureau est construit par consensus dans l'équilibre politique et géographique, on comprend bien en découvrant la liste présentée que c'est l'exécutif de la métropole qui décide de l'exécutif du syndicat. C'est le défaut de ces statuts que j'avais évoqué en séance du conseil de métropole, imposé par [une métropole qui ne fait pas confiance à ses élus](#)

D'abord, compte tenu qu'un élu métropolitain vaut 4 élus communaux, il faut les séparer comme on le faisait des hommes et des femmes dans l'ancien temps, à gauche du président les élus des communes, à droite les élus de la métropoleâ€ Tout un symboleâ€

<http://pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH225/sh-veonuokuq82df-99b7c.jpg>

SIGERLY 2016 : Deux collèges bien séparés

https://lh3.googleusercontent.com/Sh-vEonuOKUqkMfUq3g3BLN-ngkHdr6otxd4TLefcMJNZsu-l2kuTfOgbTtYCXpX72BZuVwfmhaMBxZ1nRyzHmp7rxzTn4XyAfof1iUH3O36sW7zBaeAbyY6HalCboXgGIYy2dVGhyI3cRSSZwHWuTplEjjdKjn0YvmtII-IZ7gV_P3jLC6AJ11ZkP9GkZig1a62zBqNAv7CnLt5fNwA8IU8J5WBt

Et la liste présentée et imposée par la métropole pour le bureau est à l'opposé des traditions de tous les syndicats intercommunaux et ne représente absolument pas l'équilibre politique et géographique de nos communes [1].Pire, ce qui avait été évitée dans la désignation de la métropole est au contraire imposée comme une provocation. Deux des nouveaux vice-présidents du SIGERLY sont des élus de la ville de Lyon, qui ne fait pas partie du syndicat et a

systématiquement refusé de le rejoindre !

<http://pierre-alain-millet.fr/local/cache-vignettes/L400xH225/tf8tzwbkdx8vda4c-70d08.jpg>

Le nouveau bureau du SIGERLYâ€

https://lh3.googleusercontent.com/tf8TZwbkDX8v0EFj9zbs0YX4XE4gNv4pFMSV6_rI31oTm_HzXkPXvvCwzFj12vX9ZsthzUEIYwwSBpvVd2JWYjx7HIHd8GDgnGM8YSs96Oe3EcLQTnxTUICI0xD5YhnBhPFQOZmEg33ZHjLvXMjuPMJ8X9GK2amsJAUa4WzBK-EedrukZEohcmIno1KCuSayff4xDj61xeK0p9d-6F7IrlDuxhyLM

Ajoutons à cela que deux des quatre vice-présidents imposé(e)s par la métropole sont absentes de cette première séance, on comprendra qu'il ne s'agit plus d'une gouvernance reposant sur le travail en commun pour faire vivre l'outil mutualisé des communes, mais bien une extension de la gouvernance hyper-présidentialisée de la métropole. On note ainsi que la députée maire vice-présidente métropolitaine à l'énergie est élue comme première vice-présidente du SIGERLY. Vive le cumul ! Et que le vice-président (EELV) au développement durable est lui aussi vice-président du SIGERLY [2].

J'ai proposé au président Pierre Abadie, réélu à l'unanimité tant il a été porteur de ce long travail de défense du syndicat avec la métropole, de créer un « bureau élargi » qui bien sûr ne sera pas statutaire, mais permettra de faire vivre le « style » intercommunal du SIGERLY. A vrai dire, dans le fonctionnement ancien, il y avait un bureau élargi statutaire de 20 membres, et un bureau restreint non statutaire avec les 5 vice-présidents. Les nouveaux statuts créent un bureau statutaire restreintâ€ il y a donc de la place pour un bureau élargi non statutaireâ€

Le président Abadie a confirmé qu'il avait lui-même prévu de créer un tel bureau, complété par des commissions thématiquesâ€ il faut espérer que cela pourra vivre et qu'aucun vice-président métropolitain ne viendra exiger au SIGERLY que seuls les élus membres de l'exécutif métropolitain soient pris en compteâ€

Je tire une conclusion inquiète de cette élection. On parle souvent de la crise politique et institutionnelle, des dégâts de l'abstention et du vote Front National. Et chacun a pu constater les résultats des dernières élections régionalesâ€ Mais ce n'était qu'un avant-gout de ce que nous prépare le grand vent de l'histoire face à une crise de société qui exige des réponses fortes, qui suppose une rupture avec des fonctionnements que la majorité des citoyens rejettent avec toujours plus de force. Mais ceux qui dirigent pensent qu'ils maîtrisent la situation, et l'état d'urgence peut sembler à certains une occasion de le montrerâ€

Sauf qu'il n'y a que deux issues à cette crise profonde de la démocratie.

- D'un côté, la solution que porte le Front National, la négation de la démocratie, le chacun pour soi, le refus de l'intérêt général et donc de la solidarité, du débat démocratique pluralisteâ€
- De l'autre une véritable rupture avec cette démocratie institutionnelle et présidentielle qui se meurt sous nos yeux, sous les coups de boutoirs de ceux qui sont censés la défendre [3].

Ceux qui participent à cette pratique présidentielle de la vie politique devraient mesurer qu'ils ne font que faire grandir la réponse anti-démocratique à la crise de la démocratieâ€

[1] 3 élus PS et 1 vert sur les 4 vice-présidents du collège de la métropole ! Si les 4 autres vice-présidents issus des communes sont du centre et de droite, reprenant la continuité avec plusieurs anciens vice-présidents connaissant bien les SIGERLY !, il faut rappeler qu'un élu métropolitain au SIGERLY vaut 4 élus des communes ! Enfin, bien sûr, la 4e force politique du conseil de la métropole n'a pas été consultée ni même informée !

[2] la situation pousse ainsi les écologistes, qui dénoncent souvent les formes présidentielles et institutionnelles de démocratie, en jouer sans état

d'âme quand cela semble faire avancer leurs projets

[3] la constitutionnalisation de l'état d'urgence est de ce point de vue tout un symbole. Ce qui avait été créé dans la situation exceptionnelle de la guerre d'Algérie deviendrait la norme courante. De Gaulle doit se retourner dans sa tombe !